

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT



**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION  
ET DE L'HABITAT DE 2019**

**RGPH - 2019**

**PROJET DE DOCUMENT PLAIDOYER**

(Version provisoire)

Août 2018

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	3
I- JUSTIFICATION DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2019 .....	3
1.1- Besoin de données fiables et à jour pour le ciblage des projets et le suivi des cadres de développement .....	3
1.2- Insuffisances dans la réalisation du RGPH 2014.....	3
1.3- Besoin d'une base de sondage actualisée .....	3
1.4- Synergie entre le RGPH et les autres opérations en cours dans le pays.....	4
1.5- Nécessité de renforcement des capacités nationales .....	4
II- OBJECTIFS DU RGPH 2019.....	4
2.1- Objectif général .....	4
2.2- Objectifs spécifiques.....	4
III- INFORMATIONS RECUEILLIES ET PRODUITS ATTENDUS.....	5
3.1- Informations recueillies par le RGPH2019 .....	5
3.2- Produits attendus.....	6
IV- STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE.....	7
V- CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DU RGPH 2019.....	7
VI- CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE.....	8
VII- STRATÉGIES DE SUIVI-ÉVALUATION ET ASSURANCE QUALITE.....	9
7.1- Stratégies de suivi-évaluation .....	9
7.1.1- Stratégies de suivi-évaluation internes.....	9
7.1.2- Stratégies de suivi-évaluation externes .....	9
7.2- Assurance qualité .....	10
VIII- RISQUES ET OPPORTUNITÉS.....	10
8.1- Analyse des risques.....	10
8.2- Analyse des opportunités .....	10
IX- BUDGET .....	10
CONCLUSION.....	12

## INTRODUCTION

---

La Côte d'Ivoire, locomotive de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), doit pouvoir produire des données démographiques comparables avec celles des autres pays. L'évolution rapide de la population exige, d'une part des gouvernants et des acteurs des collectivités territoriales, et d'autre part, des partenaires au développement de disposer d'informations statistiques actuelles et fiables en vue d'élaborer les politiques et programmes à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des populations.

Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire va réaliser son cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2019, afin de corriger les insuffisances constatées dans la qualité des données du RGPH 2014 et d'actualiser les données démographiques et socioéconomiques de base pour les besoins de gestion et de planification.

A cet effet, le Gouvernement ivoirien a, au terme du Conseil des Ministres en date du 06 juin 2018, autorisé la tenue du RGPH 2019 et s'est engagé à prendre en charge les opérations programmées au titre de l'année 2018.

Afin de susciter l'intérêt et l'implication de tous les acteurs notamment le Gouvernement, les autorités politiques et locales, la société civile et les partenaires au développement de la Côte d'Ivoire, le présent document de plaidoyer est élaboré pour obtenir leur adhésion et mobiliser leurs appuis techniques et financiers nécessaires à la réalisation de cette importante opération.

## I- JUSTIFICATION DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2019

---

La réalisation du RGPH 2019 se justifie par les raisons suivantes :

### **1.1- Besoin de données fiables et à jour pour le ciblage des projets et le suivi des cadres de développement**

La réalisation du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat de la Côte d'Ivoire, devrait permettre de déterminer l'état actuel et la dynamique de la population afin de mieux adapter l'offre statistique aux attentes des utilisateurs. L'accent sera mis notamment sur la taille, la structure et la répartition spatiale de la population ainsi que sur la fécondité, la mortalité, la migration.

Le RGPH 2019 permettra également de déceler au niveau géographique le plus fin, les changements rapides et importants intervenus au sein de la population.

Les indicateurs issus de cette opération faciliteront le suivi de la mise en œuvre des différents cadres de développement tant nationaux qu'internationaux.

### **1.2- Insuffisances dans la réalisation du RGPH 2014**

Une évaluation du processus de réalisation du RGPH 2014, initiée par le Gouvernement avec l'appui des PTF, a révélé un certain nombre d'insuffisances que la présente opération est conçue pour corriger. Dans cette perspective, la mise en œuvre du RGPH 2019 s'inscrit dans le respect des normes et procédures en la matière.

### **1.3- Besoin d'une base de sondage actualisée**

Le RGPH 2019 permettra d'actualiser la base de sondage afin de faciliter la réalisation des enquêtes intercensitaires auprès des ménages.

#### **1.4- Synergie entre le RGPH et les autres opérations en cours dans le pays**

La Côte d'Ivoire initie actuellement de grandes opérations tant dans le domaine de la planification du développement, à travers la production de statistiques que dans l'identification et la gestion des bases de données sur les individus vivant sur le territoire national. Il s'agit notamment du RGPH 2019, du Registre National des Personnes Physiques (RNPP), de la Révision des Listes Electorales (RLE) et de l'adressage des rues.

Les données démographiques issues du présent recensement constitueront le fondement pour le recensement électoral et favoriseront également la planification de l'opération d'identification de masse prévue par le RNPP. En outre, elles fourniront des indications précieuses au processus d'identification et d'adressage des rues.

En somme, le RGPH 2019 demeure le socle de la planification usuelle du développement socio-économique et de tous les projets qui pourraient être conduits dans la période intercensitaire. De ce fait, une synergie d'action est nécessaire entre les agences chargées de la mise en œuvre de ces opérations.

#### **1.5- Nécessité de renforcement des capacités nationales**

Le recensement est l'occasion de renforcer les capacités techniques des cadres nationaux en matière d'utilisation des nouvelles technologies à travers des sessions de formation et des voyages d'étude ou d'imprégnation et l'appui technique d'experts internationaux dans les principales phases du projet.

## **II-OBJECTIFS DU RGPH 2019**

---

### **2.1- Objectif général**

Le RGPH 2019 vise à améliorer la connaissance des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population et de sa dynamique, en vue d'une meilleure prise en compte des questions de population dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

### **2.2- Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, il s'agira de :

- Fournir des informations fiables et à jour sur l'effectif global de la population de Côte d'Ivoire, sa composition par sexe et par âge ainsi que sa répartition spatiale par subdivision administrative et par milieu de résidence ;
- Améliorer la connaissance des caractéristiques démographiques, socioéconomiques et culturelles de la population ;
- Améliorer la connaissance des caractéristiques des habitations, des conditions de vie et de logement des ménages ;
- Contribuer à la connaissance de l'évolution future de la population ;
- Mettre à disposition une base de sondage exhaustive et actualisée d'unités aréolaires pouvant le cas échéant, donner lieu à la création d'un échantillon maître pour des enquêtes inter censitaires futures ;
- Mettre à jour la base de données géoréférencée permettant de localiser avec précision les populations, les infrastructures et équipements socioéconomiques ;
- Fournir des données démographiques et socio-économiques pour le suivi des indicateurs :

- Contribuer au renforcement des capacités matérielles et humaines de l'Institut National de la Statistique dans la conduite des opérations de collecte, de traitement, d'analyse de données démographiques et de dissémination des résultats.

### III- INFORMATIONS RECUEILLIES ET PRODUITS ATTENDUS

---

#### 3.1- Informations recueillies par le RGPH2019

##### ➤ Variables à collecter

Le recensement est la seule opération de collecte qui fournit des informations complètes et fiables sur l'état et la dynamique de l'ensemble de la population. C'est aussi la seule capable de fournir aux utilisateurs, et de façon simultanée, des données sur l'ensemble du territoire et au niveau administratif le plus fin.

Les variables suivantes seront collectées par grand groupe, à savoir :

- **Les variables géographiques** : District Autonome, Région, Département, Sous-Préfecture, Commune, Localité)

Ces variables répondent à l'objectif premier d'un recensement général de la population e de l'habitat qui est de déterminer la répartition spatiale de la population selon les différentes entités administratives du pays. Tout utilisateur pourrait ainsi disposer des effectifs et des caractéristiques de la population d'une entité administrative donnée en fonction de ses besoins.

- **Les variables sociodémographiques** : Sexe, Age, Etat matrimoniale, Lien de parenté, Handicap, etc. ;

Ce sont des variables qui renseignent sur l'état, la structure et la composition de la population. Ainsi, la problématique **du genre** est abordée par la variable sexe en liaison avec toutes les autres caractéristiques de la population. La structure de la population par âge permet de disposer de toutes les tranches de population ; ces groupes de population ayant des besoins spécifiques (populations scolarisable, vaccinale, des personnes âgées, en âge de travailler, etc.). L'âge constitue également le dénominateur de bon nombre d'indicateurs calculés au niveau des ministères et structures sectoriels.

- **Les variables socioéconomiques** : Alphabétisation, Niveau d'instruction, Profession, Occupation, Statut dans l'emploi, Branche d'activités, etc. ;

Ces variables permettront d'aborder entre autres les **problématiques de l'éducation de la population** et de **la situation de l'emploi**. Ainsi, les questions liées au niveau d'éducation (fréquentation scolaire et alphabétisation), à l'activité économique, au chômage, etc. seront appréhendés à travers ces variables.

- **Les variables socioculturelles** : Ethnie, Nationalité, Langue parlée, Religion, etc. ;

Ces variables s'intéressent à la composition sociologique et aux traits culturels de la population.

- **Les variables relatives à la dynamique de population** : Naissances des douze (12) derniers mois, Décès des douze (12) derniers mois, Décès maternel, Survie des parents, Lieu de naissance, Lieu de résidence antérieure, etc.

Elles permettent de mesurer les principaux phénomènes démographiques que sont la natalité, la fécondité, la mortalité, les migrations internes, l'immigration et l'émigration. Ainsi, **la problématique migratoire, celles de santé de reproduction, de mortalité maternelle**, des décès et leurs causes seront appréhendées par leur truchement. Les informations relatives à dynamique démographique permettent d'aborder également la problématique du **Dividende Démographique**.

- **Les variables relatives à l'habitation** : Type de construction, Matériaux de construction, Mode d'occupation, Mode d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères, Lieux d'aisance, Equipements des ménages, Accès à l'eau et à l'électricité, Sources d'énergie, etc.

Les informations recueillies sur les caractéristiques de l'habitat, donneront une indication sur **les conditions de vie des ménages**. Elles permettront de savoir si les populations vivent dans des logements décentes, disposent des commodités telles que l'eau potable, l'électricité, les équipements électroménagers.

- **Les informations collectées par le questionnaire localité et fiche des infrastructures**

Au cours de l'activité de cartographie censitaire, des informations d'ordre sociologique et infrastructurel sont collectées sur toutes les localités à caractère rural. De même qu'à l'occasion de cette même activité, **toutes les infrastructures et équipements administratifs et socio-économiques de base de tous les sites habités (ville ou village)** seront inventoriés et géo-référencés (établissements scolaires, sanitaires, hydraulique villageoise, électrification, sites touristiques, etc.).

➤ **Renseignement des cadres de développement nationaux et internationaux**

Un certain nombre d'indicateurs seront calculés à partir des variables indiquées plus haut. Ils permettront de renseigner les progrès réalisés par la Côte d'Ivoire vers l'atteinte des objectifs de développement nationaux et internationaux. Ce sont notamment :

- (i) du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 ;
- (ii) des Plans Stratégiques des Ministères sectoriels ;
- (iii) des Objectifs du Développement Durable ou Agenda 2030 (ODD) ;
- (iv) du Programme d'Actions de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (PA/CIPD) ;
- (v) des autres Agendas internationaux tel que l'Agenda 2063, etc.

Il convient de noter que dans le cas spécifique de suivi de l'ODD, 88 indicateurs sur 241 pourront être directement renseignés par les données issues du RGPH 2019.

### 3.2- Produits attendus

Les résultats du RGPH 2019 vont se présenter sous diverses formes. Il s'agit notamment des supports papier et des supports électroniques.

Une base de données apurée sera disponible en permanence afin de satisfaire toutes les requêtes éventuelles des utilisateurs, un site Web sera également dédié au RGPH.

En ce qui concerne les supports papier, des tomes seront produits sur la base des analyses portant sur les thèmes suivants :

- Etat et Structure de la population ;
- Migrations ;
- Fécondité ;
- Mortalité ;
- Etat matrimonial et nuptialité ;
- Alphabétisation, instruction et fréquentation scolaire ;
- Activités économiques ;

- Situation socioéconomique de la femme ;
- Situation socioéconomique des enfants et des jeunes ;
- Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap ;
- Situation socioéconomique des personnes âgées ;
- Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations ;
- Urbanisation ;
- Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des données du RGPH 2019 ;
- Perspectives démographiques ;
- Caractéristiques des localités et équipements socioéconomiques ;
- Monographies régionales ;
- Atlas géo démographiques
- Atlas des infrastructures et équipements de base.

#### IV- STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

---

Le RGPH 2019 s'inscrit dans le cycle de réalisation des recensements généraux 2015-2024, appelé communément le round 2020, qui se caractérisent par l'utilisation des nouvelles approches technologiques. Pour toutes les phases de collecte de données (cartographie censitaire, recensement pilote, dénombrement et enquête post censitaire) conformément aux directives contenues dans le guide des Nations Unies en la matière.

En ce qui concerne le dénombrement, la Côte d'Ivoire a opté pour l'approche multimodale combinant le CAPI (utilisation des tablettes) et le PAPI (utilisation du questionnaire papier) pour la collecte des données.

Ce choix stratégique a été motivé par les raisons suivantes :

- l'INS dispose d'une longue expérience de l'utilisation des tablettes dans ses opérations de collecte et la Côte d'Ivoire bénéficie d'une large couverture en termes d'infrastructures énergétiques et de télécommunication ;
- l'utilisation du questionnaire papier tient compte des zones résiduelles à faible couverture internet et d'absence d'électricité, de même que les zones de forte insécurité.

Par ailleurs un **call center** sera mis en place au cours de cette même phase en vue d'assurer d'une part, la gestion et le suivi du personnel de terrain, et d'autre part de constituer une interface entre la population et les gestionnaires du projet.

Toutes les phases de collecte de données, à savoir la cartographie censitaire, le recensement pilote, le dénombrement principal et l'enquête post censitaire, sont concernées par l'utilisation des nouvelles technologies.

#### V- CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DU RGPH 2019

---

Les phases clés du processus à savoir les activités préparatoires ont débuté en mai 2018. La cartographie censitaire, prévue d'août 2018 à juin 2019, est en cours de préparation. Quant au dénombrement, il se déroulera en novembre 2019. Les résultats préliminaires suivront un mois plus

tard soit en décembre 2019. Les résultats globaux définitifs seront disponibles en mai 2020. Les dernières activités sont prévues pour s'achever en mai 2021.

Ainsi, l'essentiel des activités de collecte sur le terrain sera achevé en fin 2019 pour éviter tout chevauchement avec l'année électorale 2020.

Les phases clés du projet sont déclinées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1 : Chronogramme synthétique du RGPH 2019**

PHASES/ACTIVITES	PERIODE	
	DEBUT	FIN
Activités préparatoires	Mai 2018	Septembre 2018
Cartographie	Octobre 2018	Août 2019
Recensement pilote	Novembre 2018	Décembre 2018
Dénombrement	<b>Novembre 2019</b>	<b>Décembre 2019</b>
Résultats préliminaires	<b>Décembre 2019</b>	<b>Janvier 2020</b>
Enquête Post-Censitaire (EPC)	Janvier 2020	Février 2020
Résultats globaux définitifs	<b>Mai 2020</b>	<b>Mai 2020</b>
Phase de traitement des données	Décembre 2019	Juin 2020
Analyses thématiques	Juillet 2020	Mai 2021
Publication des résultats/rapports	Janvier 2020	Mai 2021
Dissémination des résultats	Janvier 2020	Mai 2021
Fin du projet - Préparation du Rapport Final	<b>Mars 2021</b>	<b>Mai 2021</b>

## VI- CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre d'un recensement général de la population et de l'habitat s'appuie sur une organisation cohérente et inclusive. Le cadre institutionnel proposé pour la réalisation du recensement se résume en trois (3) principaux organes tel que stipulé par le décret portant institution et organisation du RGPH 2019. Ci-après la description de leur composition et missions (Cf. Décret instituant et organisant le RGPH 2019 pour le détail).

### - Le Conseil National du Recensement (CNR)

Il est présidé par le Premier Ministre, la vice-présidence étant assurée par les Ministères du Plan et du Développement et celui en charge de l'Intérieur. Une dizaine de ministères techniques en tout compose le Conseil National du Recensement.

Par ailleurs, le CNR a des démembrements au niveau local. Ce sont les comités régionaux, départementaux, sous-préfectoraux et communaux.

En tant que organe de décision du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, il donne des orientations aux différents organes du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et reçoit, analyse et adopte les rapports des différents organes du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) sur le déroulement et les résultats des opérations de recensement avant que les conclusions de ces rapports soient soumises au Conseil des Ministres.

### - **Le Comité Technique du Recensement (CTR)**

Le Comité Technique du Recensement en plus des Institutions de la République (Présidence, Assemblée Nationale, Conseil Economique Social Environnemental et Culturel) et de la dizaine de ministères techniques indiquée plus haut, regroupe l'ensemble des Directions et structures techniques du pays ainsi que des membres de la société civile (BNETD, CNTIG, ONP, ONI, ARDCI, UVICOCI, Communauté religieuse) et les Partenaires Techniques Financiers.

En termes de mission, il veille à la bonne exécution des décisions arrêtées par le Conseil National du Recensement en vue du bon déroulement des opérations de recensement. Il est par ailleurs chargé de prendre toutes les dispositions utiles sur l'ensemble du territoire national pour développer un climat favorable au recensement et obtenir le concours actif de la population ;

### - **Le Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR)**

Il est chargé de la conduite technique des opérations du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'exécution des décisions arrêtées par le Comité Technique du Recensement. Il est logé au sein de l'Institut National de la Statistique (INS).

Il se structure autour d'une Direction Nationale, d'une Coordination Technique et d'Unités opérationnelles.

## **VII- STRATÉGIES DE SUIVI-ÉVALUATION ET ASSURANCE QUALITE**

Il est prévu, dans la réalisation du présent RGPH, un certain nombre de dispositions, notamment des stratégies de suivi-évaluation aussi bien internes qu'externes pour obtenir des données de qualité et augmenter le degré de fiabilité des résultats.

### **7.1- Stratégies de suivi-évaluation**

#### **7.1.1- Stratégies de suivi-évaluation internes**

Les stratégies de suivi-évaluation internes et d'assurance qualité porteront sur :

- les documents méthodologiques élaborés et validés pour toutes les unités;
- le personnel d'exécution aux capacités renforcées ;
- les travaux préparatoires de bonne qualité ;
- la cartographie censitaire utilisant les nouvelles technologies et répondant aux normes internationales pointues et précises ;
- la supervision rapprochée durant toutes les activités de terrain ;
- l'organisation d'une Enquête de couverture Post Censitaire (EPC) prévue ;
- les spécifications de contrôle de cohérence de données tant dans les applications qu'au niveau de la base de données élaborées ;

#### **7.1.2- Stratégies de suivi-évaluation externes**

- le cadre institutionnel fonctionnel ;
- l'analyse approfondie des données par confrontation avec d'autres sources ;
- le processus de reportage et de validation à chaque étape par les instances supérieures de coordination.

## 7.2- Assurance qualité

Pour ce qui est de l'assurance qualité, l'accent sera mis sur :

- l'appui technique sous forme de missions opportunes des experts internationaux ;
- le renforcement de capacités sous forme de voyage d'étude et de formation de courte durée ;
- la participation aux séminaires et ateliers internationaux pour échanges d'expérience ;
- la disponibilité permanente d'un Conseiller Technique Principal.

## VIII- RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### 8.1- Analyse des risques

La matrice d'analyse des risques ci-après permet de mettre en exergue les principaux risques susceptibles d'impacter la réalisation du RGPH-2019 ainsi que leur stratégie d'atténuation.

**Tableau 2 : Matrice d'analyse des risques**

### 8.2- Analyse des opportunités

Les opportunités liées à la réalisation du RGPH 2019 sont :

- le ferme engagement du Gouvernement à réaliser l'actualisation des données sur la population (cf. à l'agenda établi selon l'attestation du Secrétariat Général du Gouvernement N° 0831/SGG/CM) ;
- la prise de conscience interne et généralisée des défaillances du dernier recensement ;
- un bon niveau de dotation du pays en infrastructures énergétiques et de télécommunication
- l'environnement socio-politique plus apaisé ;
- la disponibilité des partenaires techniques et financiers à accompagner le projet.

## IX- BUDGET

Le montant global du budget est estimé à **dix-neuf milliards cinq cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent mille Francs (19 584 900 000 FCFA)**. Sa structuration selon les principales rubriques indique 72,8 % seront consacrés à la phase de dénombrement. La cartographie censitaire qui constitue une autre grande phase du recensement ne représente que **11 %** du total du budget. Suivent le fonctionnement et les activités préparatoires avec respectivement 7,4 % et 2,4 %.

**Tableau 3 : Grandes lignes du budget annualisé du RGPH 2019 (en millier de francs)**

LIGNE	2018	2019	2020	2021	Total	En %
Phase préparatoire	467 930				467 930	2,4
Cartographie	1 681 683	498 992			2 147 255	11,0
Recensement pilote	73 083				73 308	0,4
Dénombrement		14 266 280			14 266 280	72,8

Risques	Probabilité de survenance	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégies d'atténuation/mitigation	Structure (s) responsable (s)
Retard dans la mise en place des structures de coordination	Haute	Haute	INS assure provisoirement les activités du projet (sauf meilleur avis après consultation)	MPD
Non-mobilisation de l'ensemble des ressources financières	Moyenne	Haute	Plaidoyer efficace (meilleure organisation de la table ronde des bailleurs)	MEF SEPMBPE MPD UNFPA
Retard dans le déblocage des fonds mobilisés	Faible	Haute	Mise en place de procédures simplifiées ; Formaliser l'engagement des bailleurs	MEF SEPMBPE MPD UNFPA
Retard dans l'acquisition du matériel de projet (lourdeurs administratives, retard dans la livraison)	Haute	Haute	Mise en place de procédures d'urgence	BTPR
Non-respect des spécifications et mauvais colisage du matériel du projet	Faible	Haute	Assurance qualité	BTPR
Défaillances de la sécurisation du matériel du projet (vol, casse, détournement)	Faible	Haute	Implication des autorités administratives et sécuritaires	BTPR
Insuffisance de l'implication des organes d'exécution et de coordination	Faible	Faible	Mise en place d'un mode opératoire	CNR CTR BTPR
Indisponibilité de locaux pour la formation des agents recenseurs	Faible	Faible	Mise à contribution des autorités locales	BTPR
Difficultés de recrutement du personnel de terrain dans certaines régions	Faible	Faible	Constitution d'une base nationale d'agents (liste d'attente)	BTPR
Réaction négative de la classe politique par rapport au projet	Moyen	Moyen	Meilleure campagne de sensibilisation et de communication sur les enjeux du projet	BTPR
Désengagement ou le désistement des partenaires techniques et financiers	Faible	Faible	Réaménagement du budget ; Prévision d'une dotation budgétaire spéciale	MPD MEF SEPMBPE

<b>Enquête post-censitaire</b>		32 696	127 850		160 546	<b>0,8</b>
<b>Traitement des données</b>			111 965		111 965	<b>0,6</b>
<b>Analyses des données</b>			147 100		147 100	<b>0,8</b>
<b>Publications</b>			15 000	105 000	120 000	<b>0,6</b>

<b>Appui technique</b>	15 000	39 000	54 000		98 000	<i>0,5</i>
<b>Renforcement des capacités</b>			18 000		18 000	<i>0,1</i>
<b>Fonctionnement</b>	762 305	383 067	357 467	5 500	1 449 900	<i>7,4</i>
<b>Divers/imprévus</b>	102 009	160 299	174 872	87 436	524 616	<i>2,7</i>
<b>Total</b>	3 000 000	15 380 334	1 006 254	197 936	19 584 900	<i>100,0</i>
<b>En %</b>	<i>15,1</i>	<i>78,7</i>	<i>5,2</i>	<i>1,0</i>	<i>100,0</i>	

## **CONCLUSION**

---

La nécessité pour la Côte d'Ivoire de disposer de données démographiques et socioéconomiques actualisées s'est traduite par le ferme engagement du Gouvernement ivoirien à réaliser le RGPH 2019.

Au regard de cet enjeu, il importe de prendre les dispositions pour la réussite de cette importante opération. Les défis à relever sont nombreux. Il s'agit notamment de tirer les leçons des précédentes opérations. Ensuite, formaliser assez diligemment le cadre institutionnel par l'installation effective des organes de coordination et d'exécution, mobiliser et mettre à disposition, dans les délais requis, les ressources nécessaires à la conduite à bon terme de l'opération.

